

# 3<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX JEUNE

ENTREPRENEUR(E)  
FRANCOPHONE

**Prix**

**jeune**

**entrepreneur(e)**

**francophone**

La Stratégie jeunesse de la Francophonie (2015-2022) institue l'organisation d'un prix pour célébrer les mérites des jeunes qui apportent par leur génie entrepreneurial une contribution à la francophonie. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFESJES) et le Cabinet d'audit comptable et financier Ernst & Young (EY) ont lancé en juillet dernier la 3<sup>e</sup> édition du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone. Rappelons que la première édition du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone a été lancée en 2017.

L'objectif est de soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes, de leur donner de la visibilité et de les encourager à persévérer. Pour l'OIF et ses partenaires, les idées novatrices des jeunes doivent être mises à profit dans tout l'espace francophone. Leur énergie entrepreneuriale permet d'apporter des solutions aux défis actuels et contribuent à un développement économique durable et responsable de leurs communautés.

Prix

Jeune

Entrepreneur(e)

Francophone

**Pour l'édition 2019**, le concours était ouvert aux jeunes entrepreneurs, femmes et hommes, âgés de 18 à 35 ans, propriétaires d'une entreprise confirmée avec des réalisations vérifiables, exploitée depuis au moins 2 ans et basée dans un pays membre de la Francophonie. Toutes les entreprises touchant l'entrepreneuriat étaient éligibles, avec une attention particulière accordée aux entreprises œuvrant dans les domaines économiques suivants :

- Économie mauve : Culture, éducation et promotion de la langue française;
- Économie circulaire et solidaire et changements climatiques;
- Économie verte : Développement durable et agriculture;
- Économie des technologies de l'information et de la communication; et
- Économie bleue : Ressources marines, pêche et aquaculture.

Le Jury - sous la présidence de M. Mohamed Mabrouk, associé chez Ernst & Young - a retenu parmi les 20 finalistes 2 jeunes entrepreneur(e)s, une femme et un homme : M<sup>me</sup> Seynabou Dieng,

dirigeante de l'entreprise chez MAYA (Mali) et M. Flavien Kouatcha, dirigeant de l'entreprise Save Our Agriculture Sarl (Cameroun). Ils recevront chacun une dotation de 10 000 € et bénéficieront d'un suivi promotionnel.

Cette année, pour la première fois, s'ajoute le « Prix spécial du jury » attribué à une jeune femme et à un jeune homme : M<sup>me</sup> Mariame Baradji de la Côte d'Ivoire et M. Kokou Noussia du Togo. Ils recevront chacun une dotation de 3 000 € euros.

Au total ce sont plus de 420 jeunes femmes et hommes chefs d'entreprise provenant des cinq continents, représentant plus de 30 pays de la Francophonie qui ont candidaté et fait preuve d'une pertinence et d'une variété soulignés par les membres du Jury.

La Cérémonie officielle de remise du prix aux lauréats pour la 3<sup>e</sup> édition du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone se déroulera dans le cadre du 3<sup>e</sup> Forum économique international des Amériques qui se tiendra à Paris le 13 novembre 2019 en présence de l'Administratrice de l'OIF, M<sup>me</sup> Catherine Cano et de M. Dominic Cardy, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (Canada).

## M<sup>ME</sup> SEYNABOU DIENG TRAORÉ



**Seynabou Dieng Traoré** est une jeune entrepreneure malienne de 31 ans. Après des études en économie à l'Université de la Sorbonne à Paris et un master en stratégie & management international à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), Seynabou décide de rentrer au Mali en 2015 pour contribuer au développement de son pays. Elle commence sa carrière au sein d'une ONG avant de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Ses études en économie lui ont donné la certitude que la richesse des nations passe par la production agricole raison pour laquelle elle rédige en 2015 une thèse professionnelle sur « Les options d'amélioration de la chaîne de valeur de la filière laitière au Mali ».

L'importance de consommer local et ce que cela peut représenter pour l'émergence des pays en développement. C'est ainsi qu'elle crée Maya en 2016, une entreprise de production de condiments et d'épices (sauce piment gingembre, vinaigrette à l'ail et marinades). En 2018, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaire de 50 000€ sur fonds propres et a su délivrer un impact très positif au sein de sa communauté à savoir :

- **L'employabilité** des femmes et des jeunes : la société a créé 10 emplois directs et 16 emplois indirects. Sur les 10 employés 8 sont des femmes et l'équipe à une moyenne d'âge de 23 ans.
- **La création d'opportunités** pour le monde rural : la société a noué des

partenariats avec des coopératives maraîchères à Sikasso et des grossistes de Bamako. Cela leur permet d'avoir des débouchés certains à leur production et de réduire les pertes post récolte.

- **La promotion** de l'entrepreneuriat : dans un contexte où 25% des 15 – 24 ans sont au chômage, Maya permet à ces jeunes de voir que l'entrepreneuriat est aussi une option. Seynabou consacre aussi une partie de son temps libre au coaching et offre de la formation aux jeunes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat.

La vision de Maya est de devenir d'ici 5 ans un acteur incontournable de l'industrie des conserves et des aides culinaires en Afrique de l'Ouest. Pour cela, la société souhaite développer un modèle de production inclusif dans lequel les petits exploitants agricoles sont intégrés à 100% et pourront bénéficier de la possibilité de quitter l'informel.

## M. FLAVIEN KOUATCHA



**Flavién Kouatcha** est un jeune entrepreneur camerounais âgé de 30 ans. Après avoir étudié et travaillé dans le domaine de l'ingénierie, Flavién nourrit l'ambition de créer sa propre entreprise. Il a fondé en 2016 l'entreprise Save Our Agriculture Sarl qui consiste à concevoir des kits aquaponiques pour permettre la production d'aliments biologiques en milieu urbain.

Un système aquaponique est un équipement constitué d'un bassin d'élevage de poissons et d'un bac de culture de plantes, connectés en cycle fermé de façon à ce que les excréments de poissons servent comme engrais naturel pour fertiliser les légumes du bac de production végétale.

Au départ, l'entreprise Save Our Agriculture Sarl avait conçu des systèmes de production individuelle pour des particuliers et professionnels désireux de produire des aliments dont ils pourraient maîtriser le cycle et consommer sans crainte. En fonction de la demande, l'entreprise a progressivement migré vers des systèmes de plus en plus importants pour des restaurateurs et hôteliers. Aujourd'hui, l'entreprise mise sur une unité de production à grand volume, gage de son déploiement à grande échelle sur le continent africain.

Grâce aux systèmes, l'entreprise Save Our Agriculture Sarl produit des poissons tels que des tilapias, carpes et clarias ainsi que de la tomate, salade et piment.

Puisque nous sommes ce que nous consommons, Flavién Kouatcha a décidé de créer son entreprise et de faire de son métier une mission d'intérêt

général pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en produisant des denrées alimentaires saines pour nourrir la population au Cameroun.

Au service de l'humain et de la santé, les valeurs de l'entreprise sont les suivantes :

- **Excellence** : Depuis sa création l'entreprise Save Our Agriculture Sarl s'engage à offrir la meilleure qualité de service possible à sa clientèle. Gage du sérieux de l'entreprise et de la place de choix qu'elle accorde à sa clientèle.

- **Innovation** : L'entreprise est disposée à répondre en permanence aux défis liés aux mutations de l'environnement, en apportant des solutions toujours plus efficaces et accessibles à sa clientèle.

- **Responsabilité** : Dans le but de pérenniser l'action de l'entreprise, Flavién participe à des micro-projets à fort impact.

- **Esprit d'équipe** : Pour fournir le meilleur rendement possible, l'entreprise mise sur une communication sincère et une collaboration sans faille entre les membres de son équipe.

## LAURÉAT(E)S, DAUPHIN(E)S ET PRIX SPÉCIAUX DU JURY

### DE LA 3<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX JEUNE ENTREPRENEUR(E) FRANCOPHONE :



**Prix spécial du Jury :**  
**Mariame Baradji**

La *Nouvelle Huilerie Sarega* est une unité de production et de commercialisation de l'huile de palme et des produits dérivés. Cette huile locale sert de matière première pour fabriquer du savon. Le premier produit confectionné par l'entreprise a été le savon MAMAN d'AFRIQUE sorti pour la première fois en septembre 2016 dans quatre villes du Cameroun pour par la suite s'ouvrir aux marchés extérieurs tels qu'au Mali et au Burkina Faso. En moins de 3 ans, 3 marques de produits ont été développées.



**Prix spécial du Jury :**  
**Kokou Noussia**

Soucieux d'apporter une solution durable à la problématique des sachets plastiques non biodégradables, Kokou Noussia a mis au point en décembre 2016 le sac *CivicBag*. *CivicBag* est un sac fait à la main à partir des matières recyclées, notamment, le papier ciment. Les produits sont entièrement personnalisables, solides, recyclables et adaptés à plusieurs types d'activités. Ainsi, *CivicBag* propose notamment des emballages pour pain, croissants, des étuis de savon, des sachets de farine, de thé et de tisane.

## JEUNES FEMMES

### LAURÉATE : Seynabou Dieng Traoré

(Sénégal-Mali), dirigeante de l'entreprise *Maya Sarl*

### SECONDE POSITION : Stephanie Rakotomalala

(Madagascar-France), dirigeante de l'entreprise *Masoala Laboratoire*

### TROISIÈME POSITION : Adjoavi Codjo (Togo),

dirigeante de l'entreprise *Ajjaasika Na Mawu*

### PRIX SPÉCIAL DU JURY : Mariame Baradji

(Côte d'Ivoire), dirigeante de l'entreprise *Nouvelle Huilerie Sarega* (NHS).

## JEUNESSE HOMMES

### LAURÉAT : Flavien Kouatcha (Cameroun),

dirigeant de l'entreprise *Save our Agriculture Sarl*

### SECONDE POSITION : Komlan Bessanh

(Togo), dirigeant de la société *S.E Nutri-Togo*

### TROISIÈME POSITION : Chiaka Berthe

(Mali), dirigeant du *Complexe scolaire moderne « Adjara »* (CSMA)

### PRIX SPÉCIAL DU JURY : Kokou Noussia

(Togo), dirigeant de l'entreprise *CivicBag*

## LES PARTENAIRES ET MEMBRES DU JURY

### DE L'ÉDITION 2019

#### **PARTENAIRES** – Le Prix Jeune entrepreneur(e) francophone est organisé par :

- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick
- La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFJES)
- Le Cabinet d'audit comptable et financier Ernst and Young (EY)

#### **MEMBRES DU JURY**

- M. Mohamed Mabrouk, Associé EY et Président du jury
- M<sup>me</sup> Elé Asu, Journaliste
- M<sup>me</sup> Yasmine Hamraoui, Associée Impact Partenaires
- M<sup>me</sup> Emilie Legoff, Présidente de la société Troops
- M. Philippe Sauze, Vice-président du groupe Blizard
- M<sup>me</sup> Marie Chamberland, Présidente du Conseil économique du Nouveau-Brunswick